

« Questions pour 2012 »**30 avril 2001****Supplique aux candidats pour une politique énergétique rationnelle****Jean-Pierre HAUET**

KB Intelligence

Ancien rapporteur de la Commission de l'Énergie du Plan

L'énergie est à la base de la croissance et le pays est en recherche de croissance. La politique énergétique de la France est devenue peu lisible du fait de la superposition de priorités diverses et notamment de la connexité avec la politique du climat. Les événements actuels : accident de Fukushima, polémique autour des gaz de schiste, revirement sur le photovo Itaique... ajoutent à la confusion.

L'élection présidentielle de 2012 est une occasion pour notre pays de remettre à plat sa politique énergétique en distinguant clairement les facteurs qui s'imposent à la France de ceux sur lesquels nos gouvernements peuvent espérer peser. Mais l'énergie est une affaire de long terme. Le prochain Président aura à préparer l'horizon 2030. Il lui faudra donc prendre le recul nécessaire pour s'abstraire des courants d'opinion du moment. La tâche n'est pas aisée car l'opinion demande toujours plus de concertation et les experts inspirent aujourd'hui plus de circonspection que de respect.

Au travers de ce papier qui exprime quelques vues tirées de l'expérience mais qui ne vont pas dans le sens des idées reçues, les candidats sont invités à ne pas céder à la tentation de la mode.

Un grand sujet de débat

De tout temps l'énergie a été à la base de la croissance et de l'amélioration du niveau de vie. Aujourd'hui, en France comme à l'étranger, elle est plus que jamais au centre des débats politiques, techniques, économiques et sociaux, et les questions d'actualité viennent s'y télescoper avec les réflexions de fond sur l'avenir du panorama énergétique

A l'international, l'accident de Fukushima occupe le devant de la scène et chacun s'interroge sur ses conséquences et sur le rôle que pourra jouer à l'avenir le nucléaire. Mais bien d'autres sujets donnent lieu à débat : les séquelles de l'explosion, il y a un an, de la plate-forme pétrolière Deepwater dans le golfe du Mexique ; les polémiques autour du « gaz de schiste » ; la montée du climato-scepticisme et l'enlisement des négociations onusiennes sur le climat alors que la Chine émet toujours plus ; l'incapacité des USA à faire aboutir une politique fédérale du climat ; les dérives des marchés des quotas de carbone avec trafics, spéculations et usurpations ; la pression de plus en plus grande exercée par la Chine sur les approvisionnements en énergie comme en matières premières ; la hausse des prix du pétrole et du charbon ; les incertitudes qui continuent de planer sur la faisabilité technique et économique de la capture et du stockage du charbon ; les doutes sur les cultures énergétiques, objet elles aussi de spéculation, au moment où les terres arables commencent à se faire plus rares ; le challenge des smart grids et du véhicule électrique ; l'incapacité de l'Europe à construire une politique énergétique qui soit autre chose qu'une remise en cause du rôle des acteurs ; la dérive des coûts du projet ITER sur la fusion nucléaire contrôlée.

En France, c'est surtout la hausse des prix des carburants, du gaz et de l'électricité qui fait pour l'instant l'actualité, avec des remous politiques et sociaux, au moment où les compagnies pétrolières affichent des profits record. Mais il faut mentionner également la remise en cause des tarifs de rachat de l'électricité photovoltaïque, la montée des contestations vis-à-vis de l'énergie éolienne, les discussions sur l'Arenh (le tarif d'achat par les opérateurs concurrents de l'électricité d'origine nucléaire produite par EDF), les perspectives d'évolution à moyen terme du prix de l'électricité qui lui sont liées, l'arrivée à partir d'octobre 2011 des nouvelles règles de construction dont certains experts affirment qu'elles vont renchérir le coût des bâtiments de 15 à 20%, les luttes d'influence entre nos grands acteurs du nucléaire, la polémique autour des « gaz de schiste » et enfin, bien entendu, l'avenir de nos centrales nucléaires après que les audits en cours seront achevés.

Le futur Président de la République et le gouvernement qu'il nommera, auront donc fort à faire pour démêler l'écheveau du puzzle énergétique et redonner à la politique énergétique la rationalité qui lui fait défaut. Il ne s'agit pas ici de faire le procès de nos élus ou de nos dirigeants. La France ne manque pas d'experts de haut niveau dans son administration et la représentation nationale, au travers notamment de L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, est très bien informée des questions touchant à l'énergie. Mais l'énergie du fait des progrès techniques qui jalonnent son histoire, au même titre que les télécommunications ou les sciences du vivant, du fait de l'image de richesse et de pouvoir qu'elle véhicule mais aussi du fait des catastrophes qu'elle a engendrées¹, fascine les citoyens qui se forgent aujourd'hui trop vite une opinion au travers d'une information ou d'une désinformation propagée à grande vitesse par les médias modernes.

Il est donc essentiel que les futurs candidats apportent des réponses construites à ces questions de fond et ne se contentent pas d'un discours racoleur voire populiste sur un sujet qui conditionne l'avenir du pays.

Le rejet de la connaissance

Nous traversons une époque où la connaissance des choses est suspecte, où un expert qui exprime un avis est nécessairement au service d'un lobby, où les débats qui ont toujours existé dans l'histoire des sciences et des techniques, sont devenus autant d'indices de l'incompétence des ingénieurs et de l'inutilité de chercher à recueillir sereinement leur avis. Le principe de précaution suffit à clore le débat. Dès lors qu'il y a doute, mieux vaut ne rien faire et ne pas encourir les foudres de l'écologie inquisition. Le recul du respect de la connaissance fait prévaloir la loi des grands nombres et toute position isolée est considérée comme hérétique. Nous ne faisons pas partie des climato-sceptiques mais nous leur donnons acte de leur combat contre la pensée unique : il est navrant de voir affirmer par beaucoup que les thèses du GIEC² sont les bonnes simplement parce que 2 000 experts participent à ses travaux.

Bien souvent, les gouvernements, cherchant à se dédouaner et à répondre à l'attente des opinions publiques, amplifient au lieu de le contenir ce phénomène de pensée grégaire en créant de vastes concertations, en organisant d'interminables débats dont le Grenelle de l'Environnement constitue l'archétype et qui, faute d'éléments modérateurs en nombre suffisant pour se faire entendre,

¹ On rappellera par exemple les catastrophes minières de Courrières en 1906 (1 099 morts) et de Benxihu en Chine en 1942 (1 549 morts) et la catastrophe nucléaire de Tchernobyl (4 000 morts selon l'AIEA et l'OMS)

² GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat agissant sous l'égide des Nations Unies.

débouchent sur des conclusions antiéconomiques qui calment le jeu pendant un certain temps mais dont il faut ensuite assumer la charge pendant des années.

Le danger de suivre ceux qui s'expriment le plus fort

On pourrait dresser une longue liste de décisions prises en France comme dans d'autres pays pour aller dans le sens des courants d'opinion dominants du moment mais allant à l'inverse de la rationalité. Dans bien des cas, le principe de ces décisions, extrêmement pernicieux, consiste à préférer à une solution qui existe mais qui présente nécessairement certains inconvénients, une autre solution qui n'existe pas encore ou qui est excessivement onéreuse, au motif que le fait de la retenir lui donnera l'impulsion suffisante pour la rendre opérationnelle et compétitive. Nous soutenons que c'est dans ce cas que le principe de précaution devrait s'appliquer afin de ne pas entraîner le pays et son économie dans des solutions illusoires ou ruineuses.

Un exemple est celui du débat actuel entre « énergies nucléaires et/ou fossiles » et « énergies renouvelables ». Quiconque qui soit un peu de bonne foi admettra que les énergies renouvelables, solaire ou éolienne, sont intermittentes et qu'il n'existe pas aujourd'hui de solutions techniques pour stocker l'électricité en grande quantité. Par conséquent le débat n'est pas entre « fossile/nucléaire » et « renouvelables » mais entre « fossile/nucléaire » et « fossile/nucléaire + renouvelables » et donc sur la place que les renouvelables peuvent in fine, de façon techniquement et économiquement raisonnable, prendre dans un mix tenant compte des données locales. Laisser les opinions publiques croire que les énergies renouvelables constituent à elles seules l'une des branches de l'alternative constituent au mieux une faiblesse, au pire un abus de confiance. Il suffit d'aller voir ce qui se passe en Californie où, après bien des débats, l'objectif, considéré comme très volontariste, de 33% de renouvelables dans la production d'électricité vient tout juste d'être officialisé pour 2020. Voilà donc un 1/3 de supposé acquis : il reste à trouver les 2/3 manquants.

Venons-en à un sujet tout à fait d'actualité : celui du « gaz de schiste ». L'appellation « gaz de schiste » est en elle-même anxiogène mais elle est largement utilisée par ceux qui utilisent la peur à des fins politiques. Or il faut rappeler que le gaz de schiste, qu'il conviendrait d'appeler « gaz de roche-mère » du fait de sa dispersion rémanente dans la roche où il est né, est essentiellement composé de méthane et n'est pas fondamentalement différent du grisou, du gaz de mine ou du gaz naturel.

On fait grand cas de certaines erreurs manifestes commises aux USA par des entreprises insuffisamment contrôlées, mais on oublie de dire que 2 000 forages pétroliers ont été réalisés dans le Bassin parisien depuis plus de 50 ans, que beaucoup de ces forages ont atteint le trias³, traversant la fragile nappe aquifère de l'albien sans que des pollutions significatives n'aient jamais été constatées et qu'enfin la technique de fracturation hydraulique date de 1949.

On trouve notre code minier insuffisamment démocratique mais on se garde de rappeler qu'il a derrière lui plus de 200 ans de retours d'expérience, et que, s'il est perfectible pour tenir compte à la fois de la nécessité de davantage de concertation locale et de l'évolution des techniques, il contient des principes éprouvés. Depuis 1810 les produits de mine échappent dans notre pays à la propriété du sol. C'est ainsi l'Etat qui décide de leur mise en valeur et qui en tire l'essentiel des revenus et non

³ Le trias est l'horizon géologique le plus profond du mésozoïque situé au dessus du permien, juste en dessous du lias susceptible de contenir des hydrocarbures de roche-mère dans le bassin parisien.

le propriétaire du sol comme c'est encore le cas dans les pays de « common law ». Il y a donc sans doute des motivations cachées dans l'attitude des protestataires, propriétaires ou collectivités territoriales, qui peuvent voir une perspective nouvelle de richesse leur échapper. On doit très certainement dans le contexte de décentralisation actuel revoir ces aspects procéduraux et financiers mais certains élus devraient prendre davantage en compte l'intérêt national au lieu de rejoindre d'emblée les rangs des incondtionnels de la contestation.

A l'Etat et à ceux qui l'incarnent, de savoir trouver et faire prévaloir des solutions d'intérêt général, en faisant un peu confiance à ses grands commis, au lieu de refuser toute exploration au nom du principe de précaution, alors que celui-ci, quelque critiquable qu'il soit, appelle au contraire à développer des expertises destinées à mieux connaître les risques et à adapter ainsi les mesures prises.

Un autre exemple de décision irrationnelle est évidemment celui de la fixation par le gouvernement des conditions de rachat obligatoire de l'énergie photovoltaïque imposées aux producteurs d'électricité qui les répercutent sur la collectivité par le biais des tarifs.

La filière photovoltaïque présente de nombreuses avenues de progrès, qu'il s'agisse des cellules à couches minces, à concentration, à multicouches ou les trois réunies. Il est donc normal et souhaitable que les pouvoirs publics en encouragent la recherche et le développement. Fallait-il pour autant suivre sans précautions suffisantes les recommandations du Grenelle de l'Environnement et instituer des tarifs de rachat tellement attractifs qu'ils ont fait des toitures et des centrales photovoltaïques au sol le placement le plus rentable qui soit, et pour 20 ans, au point de déclencher une vague de demandes de raccordements submergeant les capacités de l'ERDF, induisant dès 2011 un surcoût de 820 M€ répercutés sur les consommateurs par le biais de la CSPE⁴ ? Une telle dérive (croissance par un facteur 17 entre 2009 et 2011) a créé des rentes au profit de quelques uns et a entraîné, non pas un effort accru de recherches mais un courant d'importations de panneaux, pour une grande part en provenance de Chine ou de Taïwan, fabriqués dans des conditions de respect de l'environnement impossibles à vérifier, notamment pour les panneaux au cadmium.

Cette évolution était parfaitement prévisible : on ne peut pas durablement racheter à grande échelle au prix de 8 quelque chose qui vaut 1. L'exemple espagnol était connu mais l'engouement au profit du solaire a rendu certains décideurs aveugles et sourds jusqu'à ce que la réalité retrouve ses droits, créant un cortège de mécontents.

Une autre hérésie du moment est la confusion quasi-systématique entre « énergie » et « climat ». On laisse croire au citoyen que les deux problèmes vont systématiquement de pair et la fameuse politique européenne 20-20-20 en est l'illustration. Il peut certes en aller ainsi car il est clair que plus on brûle d'énergie fossile plus les rejets de CO₂ dans l'atmosphère sont importants. Mais il peut y avoir des divergences importantes : le captage et le stockage du CO₂ seront, s'ils deviennent un jour opérationnels, toujours plus dispendieux en énergie primaire qu'une simple combustion en cycle ouvert. Le recours aux éoliennes entraîne un accroissement des pertes en ligne du fait de l'éloignement des centres de production. Le recours à la biomasse, à quelque fin que ce soit, peut être générateur d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre mais il n'est jamais la source d'économies d'énergie. Comme l'a d'ailleurs fort bien expliqué Henri Prévot dans son ouvrage « Trop

⁴ CSPE : Charges de service public de l'électricité, incluant notamment les charges dues à l'obligation d'achat de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelable ou par cogénération.

de pétrole »⁵, le problème du climat n'est pas qu'il n'y a pas assez de ressources en énergies fossiles mais qu'il y en a trop. Le problème de l'épuisement éventuel des ressources, s'il venait réellement à se poser, est un problème qui s'apparente au premier principe de la thermodynamique, alors que le problème climatique est un problème à la fois « anthropique et entropique », c'est celui du désordre créé par l'activité humaine et qui n'a rien à voir avec celui de l'épuisement des ressources.

Le citoyen moyen n'a cure de ces considérations mais les oublier conduit à prendre des décisions trop rapides, que l'on justifie tantôt par les économies d'énergie, tantôt par la réduction des émissions, alors que le classement des actions par ordre d'intérêt décroissant est fondamentalement différent selon que l'on considère comme primordial l'un ou l'autre des facteurs. Le cas des véhicules hybrides, résumé dans un encadré, montre que cette technologie peut avoir un certain intérêt au regard des économies de pétrole mais est d'un coût exorbitant au regard des émissions de CO₂. Pourtant l'étiquetage des véhicules en fonction de leurs émissions de CO₂ est devenu un argument marketing majeur, jouant sur la corde écologique sensible du consommateur dont on abuse ainsi de la crédulité.

De l'intérêt économique des véhicules hybrides

Nous prendrons l'exemple d'un véhicule à essence de moyenne gamme, actuellement présent sur le marché, dont le prix de vente est de 17 200 € en version conventionnelle et de 19 700 € en version hybride, soit un surcoût de 2 500 € TTC ou 2 090 HT.

Ce véhicule consomme 5.6 l d'essence/100 km en version conventionnelle et émet 129 g de CO₂ par km. En version hybride, ces chiffres tombent à 4.5 l/100 km et 104 g de CO₂ par km. Pour le consommateur domestique, il ouvre droit en 2011 à un bonus écologique de 400 €. On admettra que véhicule roule 15 000 km/an et que le prix du carburant se stabilise à 1.50 €/l TTC soit 0.63 €/l HT.

Quant au prix du CO₂, on suppose qu'il s'élèvera aux environs de 20 €/t. Sur la base de ces hypothèses :

- En calcul TTC, le surcoût s'amortit en 9 ans pour l'utilisateur ;
- En calcul HT, il s'amortit pour la collectivité en 20 ans si l'on prend en compte l'économie de carburant et en 278 ans si l'on ne prend en compte que la réduction des émissions de CO₂.

Pour éviter de rentrer dans la complexité des choses, on se réfugie volontiers dans les économies d'énergie. Les phrases toutes faites telles que « L'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas », « Il faut décorrélérer la croissance économique de la croissance des consommations d'énergie », « Il faut passer à un nouveau type de croissance » sont ressassées à longueur d'années. Depuis bientôt 40 ans ces mêmes rengaines font florès, ouvrant en fait des avenues à ceux qui prônent un retour à une civilisation primitive. Nous ne disons pas qu'il n'y a pas en permanence une « lutte contre les gaspils » à mener, que le parc de logements n'est pas à rénover et qu'il n'y a pas de progrès technologiques importants à réaliser dans bien des domaines. Mais les économies d'énergie, comme les énergies renouvelables, ont des limites. Comme le soulignait le professeur Mark Jaccard dans son best-seller « Sustainable fossil fuels »⁶, s'il existait des billets de 10 \$ sur les trottoirs, il y a longtemps qu'ils auraient été ramassés. Il n'y a pas de croissance possible sans énergie, même si un progrès technique continu permet de réduire l'élasticité de l'une par rapport à l'autre. Le phénomène de désindustrialisation profonde qui a affecté au cours des trois dernières décennies la France et la plupart des pays d'Europe occidentale, a eu un effet trompeur et beaucoup n'ont pas voulu considérer que ce qui n'était pas consommé ou émis sur place pour fabriquer des

⁵ « Trop de pétrole ! Energie fossile et réchauffement climatique » - Henri Prévot aux éditions du Seuil – 2007.

⁶ "Sustainable Fossil Fuels -The Unusual Suspect in the Quest for Clean and Enduring Energy" - Mark Jaccard - Simon Fraser University, British Columbia – Janvier 2006.

biens intermédiaires ou des biens de consommation, était en fait réimporté sous forme de produits finis. L'exemple des pays émergents et l'analyse de la crise de 2008/2009, suivie de la reprise progressive de 2010/2011, montrent que croissance et énergie restent intrinsèquement liées et qu'il y a par conséquent incohérence à programmer et encourager le retour de la croissance sans mettre en place les ressources en énergie qui devront la soutenir et sans en accepter le prix.

Faire passer l'idéologie avant l'économie conduit à une écologie antisociale et à un renchérissement injustifié des biens et des services. Est-ce un progrès que d'imposer des constructions neuves à consommation d'énergie minimale, voire à « énergie positive » en grevant à l'excès leur coût et en rendant donc encore plus difficile l'accès au logement qui est en soi l'un des grands problèmes de ce pays ? Est-ce un progrès que d'envisager d'interdire l'accès aux centres villes aux véhicules de plus de 10 ans, sachant que les familles les plus défavorisées seront les plus pénalisées ? Est-ce un progrès que de vanter à l'excès les produits « bio » dont les mérites ne sont pas forcément avérés mais dont le surcoût les rend inaccessibles à la majorité de la population ?

Redonner de la rationalité aux décisions

Le nouveau Président qui sera élu en 2012 et le Gouvernement qu'il nommera auront fort à faire dans le domaine de l'énergie. La fenêtre de temps qui s'ouvrira devant eux leur permettra de ne pas céder aux urgences du moment ou de chercher à répondre précipitamment aux attentes des protagonistes de tout bord. Ils devront prendre le temps de remettre à plat le dossier de l'énergie et de s'entourer d'experts compétents dont ils accepteront d'écouter les recommandations, sans forcément les suivre.

Nous voulons croire que cette voie sera suivie. Elle passera nécessairement par une analyse prospective de l'évolution du panorama énergétique, préférentiellement à horizon 2030, subsidiairement à l'horizon 2050, en évitant de trop se polariser sur cet horizon encore lointain où le consensus est plus facile mais souvent illusoire. Nous attendons des candidats qu'ils prennent des engagements et nous fassent d'ores et déjà partager leur réflexion.

Analyser avec lucidité la situation mondiale

Il leur faudra tout d'abord admettre que la France n'aura jamais qu'un impact marginal sur l'évolution de trois facteurs déterminants :

- L'évolution de la demande d'énergie dans le monde, liée à celle de la démographie et à la croissance économique, des pays émergents notamment,
- L'évolution de l'offre et des ressources accessibles, la France n'ayant pas les moyens, comme les USA ou la Chine, de peser sur certains marchés mais devant s'adapter à un contexte qui s'impose à elle,
- L'évolution des technologies, où elle peut jouer un rôle mais dont il serait présomptueux d'affirmer qu'il puisse être dominant.

Il faudra donc partir d'une évaluation prévisionnelle plausible de la situation internationale à l'horizon 2030, faite sans idéalisme, en utilisant sans doute la méthode des scénarios afin d'examiner ensuite comment notre pays peut s'y adapter.

Définir des priorités

Il faudra décider des priorités et c'est bien là l'une des faiblesses de la politique du moment. En 1974, après le premier choc pétrolier la stratégie était très lisible : économies d'énergie, diversification des approvisionnements, développement de l'énergie nucléaire étaient les trois grands piliers d'une politique énergétique dont les finalités étaient d'assurer la sécurité des approvisionnements et d'alléger le poids de nos importations de pétrole.

Aujourd'hui la situation est très complexe. Plusieurs impératifs s'entremêlent :

- Le coût des approvisionnements,
- Leur impact sur la balance commerciale,
- La sécurité des approvisionnements,
- La contrainte climatique,
- Les questions de précarité énergétique et d'égalité sociale,
- Les initiatives européennes dont on ne sait pas si elles constituent une contrainte ou un soutien,
- Les efforts pour sauvegarder ou reconstituer notre tissu industriel.

La politique énergétique participe de tous ces objectifs mais ne peut répondre à tous. Il faut se donner des priorités, les classer et les expliquer. La situation économique et sociale est prégnante et les questions de pouvoir d'achat sont au cœur des préoccupations des Français, sans doute pour quelques années encore. Dans ce contexte, l'urgence climatique est-elle toujours aussi forte, surtout compte tenu des politiques menées par les grands émetteurs de gaz à effet de serre de la planète et sur lesquels la France n'a guère de prise ? Les candidats devront s'exprimer.

Admettant les objectifs définis, il faudra se poser la question du niveau auquel il faut préférentiellement développer nos actions. En 1974, la politique était essentiellement nationale, quoique les questions charbonnières fussent à l'époque encore d'actualité au niveau européen.

Depuis lors, l'Europe a pris une place considérable en imposant l'ouverture des marchés et la disparition des monopoles. Les institutions internationales, les Nations Unies en l'occurrence, ont quant à elles cherché à s'imposer dans le domaine de la politique climatique.

Avec le recul du temps, il faut aujourd'hui faire, sans complaisance, un bilan de l'efficacité de ces approches. La politique climatique des Nations Unies, exception faite de la sensibilisation des acteurs à laquelle elle a largement contribué, est complètement enlisée. *Passages* l'avait prédit après la Conférence de Montréal en 2005, Copenhague l'a confirmé en 2009 et Durban risque bien de sonner le glas.

Au niveau européen, le bilan est mitigé. La transformation des grands opérateurs nationaux n'a pas favorisé les courants d'investissements et l'ouverture des marchés ne s'est pas traduite par l'abaissement attendu du prix des énergies. Quant à la politique climatique, il serait bien difficile de démontrer qu'elle a contribué à faire de l'Europe le modèle que celle-ci prétendait être. Tout au plus peut-on lui reconnaître le rôle de laboratoire mondial mais dont les résultats n'emportent pas pour l'instant la conviction.

Les candidats devront proposer des choix

Nous sommes en guerre économique et pour de longues années. L'énergie est l'une des clés de notre défense. Peut-on accepter de la rendre dépendante d'hypothétiques coopérations ? Les candidats devront se prononcer.

Si l'indépendance énergétique de la France est à nouveau affirmée comme l'une de ses plus hautes priorités, il faudra en assumer la logique et notamment :

- mettre en place les conditions et les mécanismes permettant de déclencher les flux d'investissement et de recherche-développement nécessaires,
- préparer les opinions à une hausse progressive mais maîtrisée des prix de l'énergie pour en assurer le financement,
- faire accepter un mix énergétique à horizon 2030 qui, sans qu'il puisse être qualifié de tout nucléaire, en comporte nécessairement une part substantielle,
- rouvrir le dossier des hydrocarbures de roche-mère (alias gaz de schiste) dès que le code minier aura pu être adapté à la nouvelle problématique qu'ils soulèvent,
- poursuivre l'effort au profit des énergies nouvelles mais de façon sélective et en gardant le sens de la mesure économique.

Si le climat est choisi comme axe primordial, il faudra se fixer des limites économiques raisonnables et définir des critères cohérents quant au choix des actions à mener et des énergies non carbonées à privilégier. La question du nucléaire ne pourra pas être éludée et il ne faudra pas oublier qu'en tout état de cause l'approvisionnement devra être assuré.

Si l'approvisionnement au moindre coût est, vu l'urgence économique, considéré comme prioritaire, il y a fort à parier qu'il faudra se tourner davantage vers le gaz. Mais jusqu'où pourra aller notre dépendance vis-à-vis des fournisseurs externes ? La position des candidats sur la reprise de l'exploration des « gaz de schiste » n'en prendra que plus d'importance.

Chaque choix politique est en soi respectable, s'il est dûment motivé, mais il doit être cohérent dans la définition des actions qui en résultent et il faut que ceux qui les proposent soient conscients des conséquences qui s'ensuivent. En Italie, pays qui a fait très tôt le choix du retrait du nucléaire, le coût du MWh (day ahead – base) a été, au cours des trois dernières années, en moyenne de 25% supérieur sur la bourse du GME (Gestore Mercati Energetici) à ce qu'il a été pour la France sur les places de Powernext puis de l'EPEX. En Allemagne, un arrêt précipité du nucléaire aura des conséquences au moins équivalentes.

Les candidats devront bien évidemment se prononcer sur le rôle qu'ils entendent faire jouer à l'Europe en matière énergétique. L'Europe est mal en point. C'est plutôt l'énergie qui peut rendre service à l'Europe que l'Europe à l'énergie. La définition d'une grande politique énergétique européenne est certainement hors de portée et pour longtemps. Mais des actions ciblées peuvent être proposées.

A coup sûr, la définition de normes harmonisées de sûreté nucléaire, déjà bien amorcée grâce à notre Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) au travers du WENRA⁷, est une priorité de premier ordre et a quelque chance d'aboutir. La mise en cohérence des « stress tests » en cours des 143 réacteurs européens serait une étape importante dans cette voie. L'enjeu est important. Quelque dramatique qu'il ait été, l'accident de Fukushima peut, en définitive, apparaître peu à peu comme une banalisation d'un risque nucléaire maîtrisé. L'Europe peut, plus que la France réputée soumise à des lobbies, être entendue si elle rend des préconisations rationnelles et constructives.

Bien entendu, la question de l'interconnexion des grands réseaux électriques continuera sans doute à faire consensus mais il sera intéressant d'entendre les candidats s'exprimer sur l'extension de ces interconnexions à la zone transméditerranéenne.

S'agissant du gaz, il serait sans doute illusoire de parler de mutualisation des approvisionnements. Mais on peut sans doute aller plus loin qu'on ne le fait actuellement dans le domaine de la construction et de la gestion des stockages souterrains. Le choix des partenaires présentent des aspects politiques, il faudra en débattre.

Enfin, mais sans vouloir être exhaustif, les candidats devront se prononcer sur le bien-fondé de continuer à soutenir la politique climat actuelle de l'Europe, en la replaçant dans le contexte international tel qu'il est et non tel qu'on voudrait qu'il soit, en jugeant objectivement ses résultats et en s'interrogeant sur la prééminence qu'on lui a donnée par rapport à la politique de l'énergie proprement dite. Il y a là matière à un vaste débat.

Les politiques de l'énergie et du climat que la France entendra promouvoir au niveau de l'Europe devront évidemment être cohérentes avec celles qu'elle cherchera à promouvoir au niveau international, dans le cadre du G8, du G20 ou des Nations Unies. Les inerties sont, à cette échelle, encore plus fortes qu'au niveau européen et tout programme devra s'apprécier autant par son pragmatisme que par la grandeur de ses objectifs.

La France devra bien choisir ses créneaux d'action, en s'appuyant sur l'Europe mais sans se laisser entrainer par elle dans des voies sans issue. Il est temps de reconnaître que le protocole de Kyoto a vécu, de cesser de se poser en donneurs de leçon et de proposer des voies réellement alternatives qui puissent faire consensus. Puisque l'avenir est sans doute aux organisations régionales d'encadrement des émissions de CO₂, il y a place pour une Agence Internationale de l'Environnement qui définisse des GACCIP (Generally Accepted Carbon Credits Issuance Principles) servant de trait d'union entre les différents systèmes qui voient progressivement le jour. Mais cette Agence de l'Environnement pourrait également jouer un rôle essentiel vis-à-vis des pays les moins avancés, non pas en cherchant désespérément à leur faire réaliser des réductions d'émissions sur des consommations d'énergie qu'ils n'ont pas les moyens de s'offrir aujourd'hui, mais en facilitant leur développement sur des bases écologiquement et économiquement durables.

Enfin, il y a bien sûr le problème du nucléaire sur lequel, la France et l'Europe peuvent jouer un rôle essentiel, en rétablissant la confiance qu'on peut lui porter mais en faisant barrage à un nucléaire à deux vitesses et en n'acceptant des investissements et des transferts de technologie que vers des

⁷ WENRA : Western Europe Regulators' Association

pays présentant des garanties suffisantes en termes de modalités d'exploitation, de contrôle de la sûreté et de gestion du cycle du combustible.

On le voit, la plate-forme des candidats dans le domaine de l'énergie ne peut pas s'improviser. La politique énergétique est une chose trop sérieuse pour être laissée aux aléas de la mode. Elle doit s'inscrire dans une vision économique et éthique de l'évolution à long terme de la France, de l'Europe et du monde. Elle devrait être un facteur discriminant quant à l'aptitude des candidats à remplir les hautes fonctions auxquelles ils aspirent.